Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information Conférence 21 et 22 2013 mai ENS de Lyon

TABLE RONDE « Éduquer aux médias et à l'information : Une urgence pour l'école ? Quels enjeux ? Quels contenus des formations ?

Contribution de Louise Merzeau

Dans l'environnement numérique, le partage est devenu une valeur et un principe d'efficacité, qui fait désormais l'objet d'une exigence intentionnelle ou irréfléchie de la plupart des utilisateurs.

Mais, en même temps, les processus de personnalisation de l'information et de défense des intérêts industriels radicalisent les logiques propriétaires dans l'accès aux contenus via l'enclosure des vecteurs d'échange et de publication et limitent le périmètre du partageable.

Dans ce contexte, la définition et la défense des biens communs numériques constituent un enjeu essentiel pour qui veut comprendre les mécanismes de l'information et participer à la construction, la préservation et la transmission d'espaces communs de savoirs, de culture et de mémoire.

À l'ère de la société de l'information, faire société demande désormais en priorité que soient maintenues ou développées les conditions d'existence des biens communs immatériels, et plus particulièrement des ressources numériques.

Définis par un régime d'accès, de partage et de circulation de l'information, tout autant que par la volonté d'une communauté de mettre en commun ses ressources, les biens communs numériques mettent l'accent sur les dimensions citoyenne et durable de l'information.

Sans exclure les logiques de valorisation économique des ressources, la sphère des biens communs résiste en revanche à l'instrumentalisation libérale des pratiques et discours médiatiques.

À ce titre, cette problématique devrait trouver une place de choix dans toute éducation à l'information et aux médias, afin de recentrer la culture informationnelle sur les enjeux politiques, juridiques et économiques de l'information.

La focalisation exclusive sur l'étude des messages ou l'utilisation des outils empêche en effet les apprenants de percevoir pleinement la portée des dispositifs et des stratégies sur les conditions d'existence d'une société démocratique. L'entrée par la question des biens communs numériques leur permettrait au contraire de comprendre qu'ils ont une part active à prendre dans l'environnement informationnel, autrement qu'en tant que consommateurs.

Louise Merzeau

Maître de conférences HDR en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

Co-responsable de <u>l'axe Biens communs numériques du Master Recherche Infocom</u> de Paris Ouest Responsable de l'EA1738 <u>Tactic</u>

Responsable de l'axe "Traçabilité, mémoires et identités numériques" au laboratoire Dicen-IDF